

AOTM - Amis de l'Orgue du Temple de la rue de Maguelone

Extraits du compte rendu des deux Assemblées Générales tenues à 20h30
au siège social de l'association le 13 FEVRIER 2019

Nombre d'adhérents : 114 membres et 2 membres de droit (quorum à atteindre : 59)
présents : 28 représentés : 37 - total : 65

1 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ordre du jour : modification de l'article 9 des statuts

Rédaction actuelle Article 9 Conseil d'administration L'AOTM est administrée par un Conseil d'administration de 9 à 15 personnes dont 6 au moins figurent sur une liste proposée par le Conseil presbytéral de l'ACEPUMA. Les membres du Conseil d'administration sont élus à la majorité simple au scrutin secret par l'Assemblée générale pour 4 années et sont rééligibles une fois.	Modification proposée L'AOTM est administrée par un Conseil d'administration de 9 à 15 personnes dont 6 au moins figurent sur une liste proposée par le Conseil presbytéral de l'ACEPUMA. Les membres du Conseil d'administration sont élus à la majorité simple au scrutin secret par l'Assemblée générale pour 4 années et sont rééligibles.
---	--

Vote : la modification des statuts est votée à l'unanimité des présents et représentés.

2 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

a/ approbation du compte rendu de l'AG du 2 février 2018

Vote : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

b/ Rapport moral et d'activités du président, lu par Ch. Seiler.
Discussion

Vote : le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

c/ Rapport financier.

Projection de l'exécution du budget en 2018

Commentaires de Paul Schwach et discussion

Vote : quitus donné au trésorier à l'unanimité

d/ Projet d'activités : l'essentiel de l'activité 2019 est bien évidemment la recherche de fonds

- les cotisations passent à 20€ cette année

- le parrainage de tuyaux va s'étaler sur plusieurs mois.

- Mécénat : une dizaine d'entreprises ont été démarchées. Les réponses ne peuvent pas être immédiates.

- *Christian Seiler* (Président du conseil presbytéral et membre de droit de l'AOTM) informe l'assemblée que la dernière tranche de travaux de restauration du temple ne pourra recevoir aucune subvention pour l'intérieur dont le coût s'élève à 230 000€ (au contraire des travaux extérieurs) : risque de concurrence entre l'AOTM et l'ACEPUMA pour trouver des mécènes. Le projet « Le Carrousel » est aussi en recherche de mécènes.

e/ Budget prévisionnel

Projection du budget prévu pour 2019

Commentaires de Paul Schwach suivi d'une discussion.

f/ Élection au C.A d'un membre en remplacement de G.Bauduin démissionnaire.

Claude Portal est candidate et se présente. Pas d'autre candidat.

Vote : C.Portal est élue à l'unanimité.

g/ Questions diverses

- Les parrainages ont baissé depuis décembre. On est passé d'un rythme de 17.000 € par mois fin de l'année dernière à 3.000 € par mois depuis janvier.

- Réfléchir à des manifestations possibles : visite collective de l'atelier Quoirin, conférence sur l'histoire de l'orgue, conférence ou autre manifestation à Gazette café, réunir les donateurs pour un nouveau concert...

- La Fondation du Patrimoine organise le 12 avril 2019 un concert au Sanctuaire St Roch, dont le revenu est destiné par moitié au profit de la Chapelle Sainte-Foy des Pénitents Blancs de Montpellier et à l'AOTM. Il y a deux ans la FdP avait donné la Misa Tango (Martin Palmeri, Buenos Aires) et le concert avait eu beaucoup de succès. Prévenir amis et connaissances pour avoir un nombreux public **le 12 avril**.

Fin de la séance à 22h30. L'assemblée est invitée à se retrouver autour d'un pot amical.

Nota : le compte rendu complet de ces deux assemblées figurera dans le site.